

reux de cette découverte, ils s'empres-
sèrent d'en donner avis à l'autorité ecclésiastique.

Comme la messe était avancée, la vé-
rification fut renvoyée au jour suivant. Le
lendemain matin, après la messe capitulaire,
MM. les chanoines sont invités à venir as-
sister à l'ouverture du cercueil dont le couver-
cle n'était pas soudé, comme cela se pratique
aujourd'hui, mais seulement fixé avec quel-
ques lanières du même métal.

Le cercueil ouvert, il fut évident pour
tous qu'il renfermait les restes d'un prélat,
et que ce prélat ne pouvait être que l'illustre
Fleury, évêque de Québec, qui avait été in-
humé dans la dite chapelle. Une croix en
bois d'or était placée sur le côté droit, le crâ-
ne était encore coiffé de la mitre, dont la for-
me était assez bien conservée et parfaitement
reconnaissable, grâce sans doute aux éléments
métalliques qui étaient entrés dans son tissu.

Quant aux chairs, on n'en voyait pas de trace,
et le squelette était entièrement recouvert
par la poussière des ornements pontificaux
dont on apercevait, en et là, quelques faibles
vestiges.

Le doute n'était donc pas possible; c'é-
taient bien là les restes mortels de Fleury,
avec la détérioration qu'avait dû nécessaire-
ment leur donner la période de cent cinquante-
seize ans écoulée depuis leur mise en ce
lieu.

Dans l'après-midi du même jour, Mgr
Plantier, évêque actuel de Nîmes, est venu à
son tour, en compagnie de quelques ecclésiasti-
ques, pour ajouter sa vérification personnelle
à celle déjà faite par les chanoines.

Descendu dans le caveau, il a examiné le
cercueil et son contenu dans ses plus minu-
tieux détails. Par ses soins, un écrit commémo-
ratif des faits ci-dessus relatés a été rédigé et
a été introduit dans une boîte soigneuse-
ment cachetée, laquelle, après la fermeture
du cercueil, a été posée et fixée sur le couver-
cle.

Toutes ces opérations et vérifications ter-
minées, le caveau a été fermé comme il l'était
précédemment.

De tout ceci, nous chanoine secrétaire
du chapitre de Nîmes avons signé et avec
nous les collègues et confrères dont les noms
suivent. (Voir au registre.)

"Four copie conforme :
"REBOUD,
"Chanoine secrétaire du chapitre."

P. S. Pour compléter les renseignements
qui précèdent, il faut ajouter qu'il y avait au
piéd du cercueil, mais en dehors, une petite
craie dans laquelle on avait dû renfermer les
entrailles du prélat. Elle était du reste vide
et n'y avait que de la poussière.

QUEBEC:

LUNDI, 9 OCTOBRE 1865.

De temps à autre le Canada essuie une
bourrasque sur les côtes d'Angleterre.
Lorsque les opulents citoyens de Londres
ou les navires des Indes et de l'Australie
sont en retard, qu'ils possèdent en Amé-
rique quatre ou cinq colonies qui ne leur
rapportent rien, ils sont saisis contre nous
d'un accès de mauvaise humeur dont le
Times se fait le puissant écho et qui re-
tentit ensuite dans une partie de la presse
métropolitaine. Une de ces tempêtes pé-
riodiques vient d'éclater au-delà des mers
et menace encore une fois de démanteler
notre fièle vaisseau. On nous fait entendre
de nouveau que nous serions bien aimables,
si nous mettions l'Angleterre en position
de rompre le lien qui nous unit à elle,
sans avoir l'air pourtant de nous délaiss-
er brusquement.

Nous cautions bien des soucis à nos
maîtres. Ils ont peut-être au moment où
ils s'y attendent le moins, le Canada ne
devient un prétexte de rupture entre les
Etats-Unis et eux. Nous comprenons l'in-
quiétude métropolitaine, mais qu'y faire ?
Ce sont les ennemis inséparables d'une trop
vaste domination. L'Angleterre a planté
son drapeau sur tous les points du globe,
il faut bien qu'elle courre les risques et
périls de son immense ambition. Lorsque
la guerre de l'indépendance a éclaté à
côté de nous, elle a été bien aise de con-
server le Canada, de le garder comme un
piéd-à-terre en Amérique. C'était le point
faible, par lequel elle pouvait attaquer
les Etats-Unis, la brèche toujours ou-
verte par laquelle elle avait chance de
pénétrer sur le territoire américain. Au-
jourd'hui les positions sont renversées,
les Etats-Unis sont devenus, au prix ter-
rible d'une grande guerre civile, une
puissance de premier ordre, et l'Angle-
terre est menacée à son tour du côté du
Canada. Si une guerre éclatait, la pre-
mière victoire remportée par les Améri-
cains sur les Anglais le serait sur notre
sol. On le sait bien à Londres, et c'est
pourquoi l'on veut se retirer à tout prix
de ce champ de bataille, où la puissance
britannique est vouée fatalement à éprou-
ver une défaite.

Lorsque les Etats-Unis seraient venus
de l'affaire de perte de sang qu'ils viennent
de subir, ils mesureraient leurs forces avec
celles de leur ancienne mère-patrie; celle-
ci s'y attend et ne veut pas être surprise
dans un poste militaire accessible de
toute part à l'attaque, comme le Canada.

Notre position est difficile entre deux
puissances rivaux, dont l'un nous garde
malgré lui et dont l'autre peut ne pas
vouloir de nous, afin de mieux atteindre
plus tard son ennemi. Ne pouvant ni
rompre les liens qui nous unissent à
l'Angleterre sans savoir ce qu'il advien-
dra de nous après cela, ni aller à la fron-
tière nous offrir aux Etats-Unis, ni nous
mettre en état de nous défendre avec ou
sans le concours de la Grande-Bretagne,
nous n'avons vraiment qu'une chose à
faire, nous résigner au *status quo*. Quand
les événements viendront nous en tirer,
il sera temps d'aviser à ce que nous au-
rons à faire. Il serait inutile de commen-
cer des œuvres que nous n'aurons point
le temps de finir, d'élever des fortifica-
tions que nous ne pourrions jamais dé-
fendre. Nous avons plus besoin encore de
la tolérance des Etats-Unis que de la pro-
tection de l'Angleterre, car s'il est au
pouvoir des Etats-Unis de nous perdre,
l'Angleterre n'a probablement pas la
puissance de nous sauver.

La confédération a subi des échecs
graves, laissons-la mourir dans l'esprit
des populations. S'il est dans la destinée
des provinces britanniques de se former
en confédération, ce n'est pas quelques
années d'attente et de réflexions qui di-
minueront ses chances d'établissement
politique. La confédération arrivera à
son heure, elle viendra à point couronner
les circonstances qui l'auront préparée.
L'idée est jetée, l'élan est donné, laissons-
la maintenant faire son chemin dans
l'Amérique Britannique. N'achevons pas
de la compromettre et de la dépopulariser
en voulant brusquer le cours des événe-
ments. Que les promoteurs de la confé-
dération prennent conseil des accidents
successifs qui sont venus arrêter leur
course à toute vapeur, et qu'ils adoptent
une ligne de conduite plus lente et plus
sûre.

L'organisation de la défense du pays
n'est point aussi pressée qu'on a voulu le
faire croire. Il n'y a point d'urgence à éle-
ver à grands frais des ouvrages militaires
condamnés d'avance à rester inutiles. Restons
désarmés pour n'avoir point à nous
servir de nos armes dans une lutte iné-
gale.

Enfin, attendons la résolution défini-
tive du gouvernement américain au sujet
du traité de réciprocité, pour voir si nous
pourrions parer ce rude coup et si nos re-
sources, déviées pour un plan nouveau,
suffiront pour nous permettre de soutenir
la concurrence du commerce américain et
d'affirmer notre prospérité naissante.

Les *clear-grits* ont résolu de s'abstenir
dans l'élection de Wentworth. M. Brown,
conservateur, sera élu sans opposition.

Cette abstention des *clear-grits* dans un
comté qui paraissait leur être acquis, est
l'indice d'une grande faiblesse. Il faut
qu'ils aient perdu bien du terrain dans le
Haut-Canada pour rendre ainsi les armes
à un candidat conservateur. Il semble
que M. Brown soit en train de perdre
dans la coalition tout le terrain qu'il avait
précédemment gagné. Celui qui s'amuse
le plus de ce spectacle, après ceux qui en
profitent immédiatement, c'est M. Holton.

Il regarde, avec un malin plaisir, ses pro-
phéties se réaliser.

Cependant, d'après le *Leader* de samedi
il serait encore assez douteux que M. A.
Brown fut élu sans opposition.

Expédition du Lac St. Jean.
Une vingtaine de travailleurs qui
étaient partis depuis cinq semaines pour
continuer les opérations sur le nouveau
chemin de colonisation entre Québec et
le Lac St. Jean, sont arrivés vendredi
dernier. Ils ont laissé derrière eux trois
explorateurs. Ces travailleurs ont été
obligés de revenir plus tôt à Québec
qu'ils ne l'avaient pensé d'abord, les
provisions leur ayant manqué. Ils ont
ouvert, au nord du lac Jacques-Cartier,
six lieues de nouveau chemin. Nous
avons vu M. Beaulieu, maire de la Jeune-
Lorette, qui est allé de nouveau cette
année travailler à ce chemin, et qui nous a
répété, après avoir vu les lieux pour la
seconde fois, que cette route est très-facile
et qu'il n'y a pas de côtes assez fortes
pour empêcher un cheval de monter
une charge de mille livres. Nous
espérons que l'on enverra de nouvelles
provisions et que l'on va poursuivre sans
délai les travaux.

Nous savons que la route faite d'ici au
lac Jacques-Cartier va être beaucoup fré-
quentée cet hiver par un grand nombre
de pêcheurs et de personnes qui veulent
en même temps visiter ces lieux dans la
vue de s'y fixer plus tard. Personne
maintenant ne doute de la facilité d'ou-
vrir cette route, et c'est un grand pas de
fait pour la colonisation de cette contrée,
et les amis de ce chemin peuvent aujour-
d'hui se réjouir de leur succès.

On se préoccupe dans le clergé du suc-
cessor qui sera donné à Mgr Laroque, au
siège épiscopal de St. Hyacinthe. Trois noms
principaux sont mis sur les rangs : celui de
M. Chs. Laroque, curé de St. Jean Dorche-
ster, de M. le grand-vicaire Cazeau et de M.
le grand-vicaire Lafleche.

Il est bruit que, dans le mois d'août 1866,
il sera tenu à Rome un concile oecuménique.

Tous les évêques de la catholicité y seront
conviés. On y procédera à plusieurs canoni-
sations, et cette grande manifestation aura
lieu à cette époque, afin que le 15 septembre,
jour fixé pour le départ définitif des troupes
françaises, vit l'église catholique représentée
à Rome par tous les membres de l'épiscopat.

Il y aura plus dit-on : on ne convoquera
pas seulement les évêques, mais tout ce qu'il y
a d'éminents dans la chrétienté, laïques
comme ministres sacrés.

Le retour des Cadets.
Hier matin, arrivaient par l'*Europa*, les
braves cadets venant du camp de Laprairie
contins de leur campement de 20 jours
du moins de leur retour au milieu de leurs
familles et de leurs amis.

Nous confondons de Montréal par l'avance-
ment de la grande revue de Laprairie qui
a eu lieu vendredi dernier. On comptait
sur les armes environ 3,000 hommes. Le combat
simulé, pour prendre le fort de Laprairie a été
à la fois émouvant et imposant; les cadets en
cette occasion ont fait preuve de véritables
talents militaires. La prise du fort et la revue
terminées, cadets et régulars s'en retour-
nèrent au camp musique en tête; les cadets ca-
nadiens y ajoutèrent une chanson pittoresque,
sur l'air de *Black-burn* et intitulée : *Les Ca-
dets au Camp*.

Voici les paroles que le général Michel
adressa aux cadets après la revue :

"Sachez bien, messieurs, que les regards
de l'Angleterre sont en ce moment sur vous.
En temps de guerre, vous serez appelés à des
rangs d'officiers et c'est à vous que l'on con-
fiera la défense du pays. Les progrès que vous

avez faits sont des plus satisfaisants pour vos
supérieurs. Retournez maintenant
dans vos foyers, cadets du Canada, et effor-
cez-vous d'encourager vos amis à suivre votre
exemple. Je vous remercie, au nom de la
Reine pour ce que vous avez fait. Adieu."

Durant la revue, on a craint un instant
le sort du Lt. Col. Suzor, qui a fait encore
malheureusement une nouvelle chute de cheval,
mais heureusement sans suites fâcheuses. Pour
prévenir tout nouvel accident, le Colonel
Suzor eut la prudence de descendre de son
cheval chaque fois que l'on tirait du canon.

L'hon. M. Cartier est arrivé, hier matin, de
Montréal. M. Cartier a bien vu, à bord du
vapeur, prendre part à la gaité des cadets et des
nombreux passagers qui le pressèrent à chan-
ter la romance de sa composition : *O Canada,
mon pays, mon amour* ! laquelle fut acclamée
par bruyants applaudissements; l'enthousiasme
fut tel que M. Cartier, pour satisfaire
ses auditeurs qui criaient encore : encore !
dut en chanter une autre qui fut, comme la pre-
mière, couverte d'applaudissements.

Il est rumour et même il est assez probable
que Sir William Fenwick Williams, dernière-
ment commandant en chef des troupes an-
glaises en Canada, sera nommé gouverneur
de la Nouvelle-Ecosse.

Nous apprenons avec plaisir que MM. Na-
poléon Cassault et Jean Langlois, tous deux
professeurs de la Faculté de loi de l'Univer-
sité Laval ont reçu le grade de docteur en loi.

**Les Provinces de l'Amérique Bri-
tanique.**

Nous reproduisons ci-dessous la lettre
que M. Charles MacKay, écrivain distin-
gué, a adressée au *Times* de Londres, sur
le Canada, et dont nous parlons dans
notre dernier numéro :

Montréal, 28 août.

Dans mes lettres en date de cette cité la
vraie métropole du Canada, comme dans celles
de Québec, d'Ottawa et de Trois-Rivières, j'ai
exprimé ma conviction, qui est le résultat de
mes longs rapports avec toutes les classes de
la population, que la plus grande partie des
anglais et des canadiens français, protestants
comme catholiques romains, sont plus indif-
férents qu'hostiles à la Confédération des Pro-
vinces. De plus, j'ai reconnu qu'il y avait lieu
de croire que cette indifférence pourrait se
changer promptement en une position vive-
ment systématique si la majorité était une bonne
fois persuadée, comme quelques uns le sont
déjà, que l'union des Colonies avec le Canada
dans l'intérêt des Colonies mêmes, et que la
Grande-Bretagne n'est pas disposée à payer
tous ou même la plus grande partie des frais du
changement. Quant à la confédération, elle-
même, on ne semble éprouver à son égard pas
de répugnance—pas plus que l'instinct du con-
servatisme n'en a contre toute innovation qui
ne résulte pas d'une nécessité impérieuse ;
mais la Confédération, accompagnée de quel-
ques taxes, nous eux qui ne s'occupent pas de
politique ne veulent pas en entendre parler.

Ce qui caractérise le plus les deux sections
du Canada et plus particulièrement les Cana-
diens de la Province Inférieure c'est leur dé-
vouement patriotique à payer les frais légiti-
mes des grands privilèges dont ils jouissent.
Il ne peut se trouver de contraires épithètes, pour-
vu qu'elles ne soient pas contraires à la vérité,
comme l'admettent plusieurs canadiens, politi-
ciens et autres, lorsque l'on discute franchement
la question de la Confédération.

Les hommes politiques qui sont aux af-
faires, et ceux qui n'y sont pas, sont ex-
clusivement loyaux. Comme on dit, "ils sont
loyaux comme la reine", et seraient fort
disposés à faire payer le peuple pour leur
loyauté comme pour tout autre loy. Mais le
peuple lui-même, qui est loyal parce que c'est
la mode d'être loyal, n'est point désireux d'in-
troduire dans la manifestation de ce senti-
ment aucun changement entraînant beau-
coup de frais, présents et à venir.

Dans la classe inférieure bien attachée à
la Grande-Bretagne, reconnaissant des privi-
lèges qui lui coûtent moins qu'à aucune
autre nation des deux hémisphères, et opposé
à tout changement, il existe un sentiment
vague, exprimé seulement dans des entretiens
privés, qui se traduit par le mot de "loyauté".
Les loyautés restent comme elles sont ou qu'elles
s'effacent, mais elles ne peuvent pas s'effacer
sans nuire à la Confédération, comme la par-
ti au pouvoir le désire, et comme le recom-
mande le gouvernement britannique, le ré-
sultat inévitable est l'annexion aux Etats-Unis.

Ce résultat, bien que l'on préférerait autre
chose, n'a rien qui l'effraye ; malgré que le
Canada aurait, dans ce cas, à porter le poids
d'une part de l'énorme dette américaine,
d'autre côté, il participerait aux immenses
ressources du commerce et de l'industrie des
Etats-Unis, et verrait disparaître le danger
d'un conflit avec cette puissance, le danger
qui viendrait de son union avec l'Empire
Britannique. Au nombre des arguments
mis en avant par cette classe d'hommes,
dont quelques uns sont d'origine canadienne,
quelques uns étant des colons établis dans le
pays depuis un quart de siècle, plusieurs en-
cours de la grande spéculation, commer-
ciaux, manufacturiers ou agricoles en cette
province, et une grande partie accoutumée à
penser par elle-même, sans vouloir se laisser
contrôler par les partis politiques, avec les-
quels elle refuse d'avoir aucun rapport,
les considérations commerciales occupent la
première place. On prétend que la dette
du gouvernement augmentant, que la dette
de la force volontaire, comparativement peu
considérable d'abord, se montait le 1er juillet
dernier à \$740,000, somme extraordinaire
dans un budget où l'on ne parvient pas à
établir l'équilibre entre le revenu et la dé-
pense ; que les divers canaux et les travaux
publiques du Haut et du Bas Canada satisfont
si peu aux besoins du commerce que c'est à
peine s'ils défrayaient les dépenses d'adminis-
tration. On ajoute que le tarif existant, va-
riant entre un droit de 10 à 25 et 30 par 100
sur les manufactures anglaises ne peut être
augmenté dans le but de faire le revenu,
sans provoquer la contrebande au détriment
des manufactures du pays. Que l'effet des
droits d'accise et d'estampilles établis dans
l'espérance de combler le déficit, quelque pro-
ductif qu'ils soient, ne sauraient contribuer
beaucoup à payer les dépenses, lorsqu'il s'agit
de payer une population de plus de 2 millions
et demi, dont la majorité sont des colons
cultivateurs, qui ont tout ce qu'il leur faut
pour vivre, dont les relations commerciales
sont restreintes et déterminées par le gouver-
nement fédéral, qui à parfaitement droit de
les abroger suivant son bon plaisir, que l'effet
de ces droits se fera sentir bientôt par la di-
minution de valeur de toutes les commodités
canadiennes dont le prix dépend de celui qui
prévalent sur les marchés anglais. Que la
Confédération, pourvu que le Nouveau-Brunswick
et la Nouvelle-Ecosse y consentent, pourrait
remédier à quelques-uns de ces inconvénients
en facilitant le commerce futur et en aug-
mentant le commerce actuel avec les Pro-
vinces maritimes, mais seulement chez les
autres marchés que pourraient fréquenter
750,000 pratiques, nombre inférieur à celui
de la population de la seule ville de New-York.
Soit par pauvreté, par manque d'esprit pu-

blic ou par ignorance, le Canada est arriéré
dans la voie du progrès et laisse le Massachu-
setts et New-York lui escamoter du St. Lau-
rent le commerce considérable qui augmente
annuellement de 25 à 30 pour cent. Les
Etats-Unis, le Canada, les grands
lacs, les canaux du St. Laurent, le canal
qui jusqu'à 1862 ont coûté la somme de
\$15,000,000, ne sont pas assez larges pour le
trafic que New-York attire à la Rivière Hud-
son par le Canal Erie et ne produisent aucun
revenu, malgré que les comptes publics d'après
la disposition impartiale des tableaux sem-
blent constater que le revenu excédait quel-
que peu les dépenses. Ce déficit est en con-
séquence frappant avec le grand système de
canaux de l'Etat de New York communiquant
avec les Etats de l'Ouest produisant et ex-
portant le grain, lequel en 1862 a produit un
profit net de \$5,000,000. L'Etat de New York
améliore continuellement ses canaux
tandisque le Canada reste les bras croisés.

Durant les 10 dernières années, les canaux
de New York ont été approfondis et élargis
de manière à recevoir des barges de 210 ton-
neaux ou des embarcations de 24 ton-
neaux, mais elles ne seront d'aucun
usage pour passer auparavant, amélioration qui a
tant réduit le taux du fret que le transport
d'un chargement de foin de Chicago à Liver-
pool par la voie de l'Hudson coûtait moins
que par transport sur les lacs par la voie de
Montréal et de Québec. Quelques améliorations
ont été faites, il est vrai, aux canaux du
St. Laurent, mais elles ne seront d'aucun
usage tant que le canal Welland—la clé de
toute la navigation—sera laissé avec des écluses
ayant seulement 26 pieds 6 pouces de largeur.
La conséquence de cette coupable inertie que
l'on ne cherche à justifier par le défaut
d'argent—à été que le St. Laurent ne reçoit
qu'environ 9 p. 100 de l'immense commerce
de maïs et de provisions dont le courant
inonde New York et Boston—en partie pour
l'approvisionnement des riches états de l'est
et en partie pour les marchés de l'Europe. Le
système de canaux de New-York a reçu son
dernier développement. Il est impossible de
l'approfondir et de le élargir davantage, de
manière à permettre à un vaisseau allant à
la mer de faire voile d'Oswego ou de Buffalo
pour l'Europe par la voie de la Rivière Hud-
son. Le canal Erie a un trafic considérable et
bien que d'immenses quantités de provisions et
de leur produits littéralement dans les greniers
du l'Ouest, faute d'être transportées ou
sont consommées comme combustible à défaut
d'autre moyen de les utiliser, le canal Erie
n'a aucun moyen de faciliter un transport
plus considérable. Cependant, la route du St.
Laurent, qui, une fois les canaux élargis,
pourrait transporter tout ce produit, fût-il
en doubles ou triples, reste la non employée.
Le commerce des lacs avait, devant le Canada,
d'après sa position admirable, devait prétendre,
à moins passé aux mains d'un rival étranger,
en position de l'acquiescer, et est perdu pour
le présent et il est possible qu'il ne soit
jamais repris. En perdant ce commerce, les
ouvrages coûteux bien qu'insuffisants qui ont
été faits avec le défaut de ne pas être ter-
minés, restent entre les mains des Canadiens
non seulement sans produire aucun revenu
mais entraînant de grandes dépenses pour les
Etats-Unis, qui ne peuvent pas le supporter.
Si la largeur du canal Welland était doublée, qu'on
l'eût creusé un peu plus de la moitié le la
capacité du canal à travers le lac St. Pierre,
qui permet à des vaisseaux océaniques tirant
20 pieds d'eau de venir directement aux
quais de Montréal, la route du St. Lau-
rent serait devenue supérieure à celle
du canal Erie, d'autant plus que des
vaisseaux de 800 ton- (et non pas seule-
ment de 210) auraient pu se rendre de
Chicago, d'Oswego et d'autres ports des lacs
directement à l'Océan sans transbordement.
Bien que ces améliorations et plusieurs autres
aient été sollicitées par le Département des
travaux publics du Canada, dans chaque rap-
port fait depuis 1848, cependant rien n'a été
fait. Le projet n'est en avant à ce point
qu'il n'ait pas d'argent. Cependant, bien que
8 millions de piastres au plus, auraient suffi,
on a trouvé assez facilement la moitié de la
somme pour les bâties publiques d'Ottawa.

De plus, l'achat du territoire du Nord-Ouest
de la compagnie de la Baie d'Hudson pour 5
millions de piastres, malgré qu'il ne soit pas
du tout nécessaire, n'a pas alarmé le gouver-
nement et il a recommandé au peuple Cana-
dien avec la sanction de la couronne.

Dans ces rapports est exprimé l'opinion
non-seulement de plusieurs messieurs engagés
le commerce de l'Ouest, mais de plusieurs au-
tres qui reconnaissent son importance. La
conclusion que ces messieurs tirent de ces
faits c'est que si le Canada faisait partie de l'U-
nion américaine, les capitalistes américains
entreprendraient pour le système des canaux
des lacs et le St. Laurent ce que les capi-
talistes canadiens ne peuvent faire et vers lequel
le capital anglais ne sera jamais attiré tant
qu'il n'y aura pas de lien direct avec le
Canada, et que l'annexion aux Etats-Unis sera possible
dans un avenir prochain. Je sais, dit l'un
d'eux, dont on ne pourrait pas suspecter la
loyauté si j'étais libre de mentionner son nom,
que la majorité du peuple canadien n'aime pas
à penser que les progrès et la prospérité du
Canada dépendent bien plus des Etats-
Unis que de la mère patrie. Mais, comme vous
m'avez demandé mon opinion, je vous la donne
sans réserve. Le Canada est maintenant une
source de faiblesse pour l'Angleterre et, ex-
posé d'après sa situation géographique, sur ce
continent aux calamités de la guerre, si malheu-
reusement elle éclatait entre la Grande-Bre-
tagne et l'Amérique, l'Angleterre est aussi une
source de faiblesse pour le Canada.

Notre défaut c'est d'aimer l'Angleterre d'une
manière trop intéressée et de n'avoir pas
courage d'envisager notre véritable destinée.
Que la Confédération conduise à l'indépen-
dence ou à l'annexion aux Etats-Unis, je suis
en sa faveur. En même temps, je crois que si
la Confédération ne peut avoir lieu et que si
l'annexion arrive, ce sera sous la forme d'une
absorption graduelle des Provinces du Canada
d'abord et plus tard des Provinces Maritimes."

J'ai pensé qu'il était bon de faire connaître
ces opinions afin de pouvoir présenter aux
lecteurs du *Times* les vues d'une minorité de
personnes de l'Angleterre de la colonie, qui
considère la question de la confédération d'un
point de vue des intérêts matériels vrais
ou supposés et que leur caractère cosmopolite
et mercantile empêche d'éprouver le senti-
ment du patriotisme. Si elles aiment beaucoup
l'Angleterre, elles aiment encore davantage
leurs richesses et leur patrie d'adoption. En
même temps il est nécessaire d'ajouter qu'elles
savent que leur opinion n'est pas celle du peu-
ple, et qu'elles expriment rarement leurs sen-
timents, excepté dans leurs confidences d'affaires
ou d'amitié. L'opinion publique, divisée com-
me elle est sur la simple question de la confé-
dération, se prononce fortement en faveur du
maintien de l'Alliance britannique, mais ne
fait mention de l'annexion américaine dans
métropole ou dans les journaux que pour la
dénoncer comme une folie ou une trahison.

Autant que j'ai pu le voir, seulement deux
journaux, peu importants, l'un publié à Lon-
don, Haut-Canada, et l'autre à St. Catherine,
ont essayé de la recommander.

Le projet d'améliorer les canaux promet
d'occuper à l'avenir plus de place dans la
politique du Canada qu'il ne lui en a été ac-
cordé jusqu'à ce jour. Le ministère actuel et
l'opposition sont également en sa faveur.
Pourvu toujours que l'argent nécessaire pro-
viene d'un emprunt ou d'une spéculation pri-
vée. Jeudi dernier, M. Holton, ci-devant
ministre des Finances, proposa un amende-
ment en faveur de l'élargissement im-
médiate des canaux de Welland et du
St. Laurent, comme un moyen d'induire
le gouvernement fédéral à consentir au
renouvellement du Traité de Réciprocité.

Le ministère s'opposa à la motion, d'abord,
sous prétexte qu'elle équivalait à une motion
de non-confiance ; secondement, parce qu'il

était inutile de s'entendre sur le principe sans
se procurer l'argent pour le mettre à effet, et
en troisième lieu, parce que le renouvellement
du Traité de Réciprocité devait précéder l'é-
largissement projeté des canaux dont il serait
le meilleur stimulant. Ces arguments pré-
valurent et la motion de M. Holton fut rejetée
par une majorité de 78 contre 20. La ques-
tion intéressa autre le peuple anglais que les
Canadiens ou les Américains. Alors qu'une
épizootie sévit en Europe et que le prix du
bœuf augmente dans toutes les Isles Britan-
niques, c'est une affaire internationale d'em-
pêcher que des centaines de mille bœufs de
laur aussi bien que de leur ne pourrissent
tous les ans ou soient gaspillés dans l'Iowa,
l'Indiana, et l'Illinois, faute de moyens de
transport, pour lequel les canaux de New-
York, bloqués par une plethore de bœufs,
ne peuvent suffire et auquel les canaux du
St. Laurent ne servent de rien, à cause de
leur peu de largeur, laquelle pourrait être
augmentée à peu de frais. Qu'ils se con-
fèrent ou non, le Canada et les Provinces
Maritimes ne prendront jamais une position
convenable dans le monde commercial tant
qu'ils seront incapables de profiter des avan-
tages de la magnifique voie d'eau du St. Laurent
et de leur voisinage des plus riches Etats
agricoles du continent américain. C'est très
bien, sans doute, d'ouvrir à l'immigration
européenne les vastes contrées arables de la
Rivière Rouge et de la Saskatchewan et de
reculer les frontières du Canada jusqu'aux
pieds des Montagnes Rocheuses ; mais comme
il n'y a pas encore un tiers ou un cinquième
du Canada, du Nouveau-Brunswick, et de la
Nouvelle-Ecosse peuplée, il me semble qu'il
s'offre un meilleur et un plus viable théâtre
pour la colonisation que le territoire du nord-
ouest et qu'il serait beaucoup plus avan-
tageux surtout pour le Canada, de dévelop-
per son système des canaux que de payer
\$5,000,000 à la Compagnie de la Baie d'Hud-
son pour une acquisition de terres incultes
qui serviraient seulement à agrandir ses fron-
tières sans augmenter ses ressources.

Une dépêche de Philadelphie, dont nous ne
croyons pas un mot, dit que le *Courier des Etats-
Unis*, prétend que le général Grant a déclaré
à un Illinois de distinction, "que les Etats-
Unis allaient bientôt avoir la guerre avec le
Mexique. La plupart de nos confrères sont
aussi incrédules que nous, et la *Tribune* dit
avoir raison :

"Le général Grant n'est pas grand parleur
et il est homme de bon sens. Lors même qu'il
croirait qu'une intervention armée de notre
part dans les affaires du Mexique serait pru-
dente et sage, nous doutons qu'il prit sur lui
de dire que le gouvernement "va prochainement
venger la doctrine Monroe." Il est cap-
table de réfléchir avant de parler, et il réflé-
chirait certainement, avant de rien dire, qu'il
s'exprimait pas au lieutenant-général, ni
auprès du Président, de déclarer la guerre. Il
nous surprendrait de voir les trois cents
personnages qui vont se rassembler à Wash-
ington en décembre prochain, ont quelque
chose à dire à ce sujet, et que, quand même
leur opinion serait déjà faite, il ne saurait
s'agir de s'en déterminer à voter la guerre.

Il considérerait sans doute que la question est
encore à débattre, et que le pays ne s'est pas
encore déclaré en faveur d'une guerre avec
Maximilien, qui serait suivie d'une guerre avec
la France ; il songerait que le Congrès lui-
même aimait à connaître l'opinion du pays
avant de le précipiter dans une pareille lutte.

Nous ne croyons donc pas que le général
Grant ait dit ce qu'on lui a fait dire. S'il l'a
dit, nous prenons la liberté de différer d'opinion
avec lui et de ne pas croire que nous
irons en guerre pour chasser Maximilien du
Mexique, ni bientôt ni plus tard."

—On lit dans le même journal :

Le *Herald* a jugé à propos de publier hier
un certain nombre de colonnes sur l'empire
mexicain. Le journal de M. Bennett prétend
entre autres choses, que, faute d'esclavage,
l'empereur Maximilien a établi au Mexique un
système de *ponage* qui est un véritable pen-
dant de la servitude organisée. On sait au
contraire que le nouveau souverain a résolu
de faire naître la moindre idée de servage.

Le *Herald* ajoute que les Mexicains sont
aussi malheureux que les Polonais et compare
le maréchal Bazaine à Mouniaff. Le sang
coule dans toutes les rues, on fusille à tort et
à travers, les officiers français rassemblés la
torture, on conspire partout, on pousse le
machéisme jusqu'à appeler de nouveaux
Egyptiens à Vera Cruz, pour introduire le
choléra au Mexique. Après ce dernier trait,
il n'y a plus rien à dire.

La disparition du pilote Bernier.
Aux détails que le *Canadien* a déjà donnés
le premier, sur cette mystérieuse affaire,
nous nous empressons de publier ci-dessous
une lettre du pilote C. Vézina, capitaine de la
goélette *William Power*, qui confirme les
suspenses contre l'équipage de la barque *Mary*,
à bord de laquelle se trouvait l'infortuné
Bernier.

Nous sommes heureux en même temps de
voir que la Corporation des Pilotes a pris
l'affaire en main et qu'elle se propose de
pousser activement les investigations à ce
sujet.

Voici cette lettre datée du 29 septem-
bre 1865 :

"Monsieur,
La présente est pour vous informer que
nous avons vu le cadavre du défunt G. Bernier
trouvé avec des marques suffisantes pour faire
suspçonner qu'il a été tué et jeté à l'eau, et
M. Ménard qui a descendu la barque est prêt
à donner son affidavit que, des la première
journée qu'il a été à bord, le capitaine a men-
acé de jeter son apprenti à l'eau pour avoir
suscité quelque mécontentement. M. Ménard
seul aurait dû intervenir en le menaçant de
débarquer s'il ne se tenait pas tranquille. M.

rang de lots, dans le township de Stoke, dans le dit district, contenant 200 acres de terre avec la réserve au nord pour grands chemins.

Le lot 12 dans le 1er rang des lots, dans le township de Clifton, dans le dit district, contenant 200 acres de terre et la réserve ordinaire pour grands chemins.

Le lot 12 dans le 1er rang des lots, dans le township de Clifton, dans le dit district, contenant 200 acres de terre et la réserve ordinaire pour grands chemins.

Le lot 12 dans le 1er rang des lots, dans le township de Clifton, dans le dit district, contenant 200 acres de terre et la réserve ordinaire pour grands chemins.

COMMERCES

Les montants suivants de droits de douane pour le port de Québec ont été perçus le 6 du courant :

\$1,924.51 et \$7,273.80.

MARCHÉ DE MONTREAL

Montreal, 7 oct. 1865.

Fleur—Extra sup. \$8.00; extra 75 c. à \$8.00; de 50 c. à \$7.50; de 40 c. à \$7.00; de 30 c. à \$6.50; de 20 c. à \$6.00; de 10 c. à \$5.50; de 5 c. à \$5.00; de 2 c. à \$4.50; de 1 c. à \$4.00; de 1/2 c. à \$3.50; de 1/4 c. à \$3.00; de 1/8 c. à \$2.50; de 1/16 c. à \$2.00; de 1/32 c. à \$1.50; de 1/64 c. à \$1.00; de 1/128 c. à \$0.50; de 1/256 c. à \$0.25; de 1/512 c. à \$0.125; de 1/1024 c. à \$0.0625; de 1/2048 c. à \$0.03125; de 1/4096 c. à \$0.015625; de 1/8192 c. à \$0.0078125; de 1/16384 c. à \$0.00390625; de 1/32768 c. à \$0.001953125; de 1/65536 c. à \$0.0009765625; de 1/131072 c. à \$0.00048828125; de 1/262144 c. à \$0.000244140625; de 1/524288 c. à \$0.0001220703125; de 1/1048576 c. à \$0.00006103515625; de 1/2097152 c. à \$0.000030517578125; de 1/4194304 c. à \$0.0000152587890625; de 1/8388608 c. à \$0.00000762939453125; de 1/16777216 c. à \$0.000003814697265625; de 1/33554432 c. à \$0.0000019073486328125; de 1/67108864 c. à \$0.00000095367431640625; de 1/134217728 c. à \$0.000000476837158203125; de 1/268435456 c. à \$0.0000002384185791015625; de 1/536870912 c. à \$0.00000011920928955078125; de 1/1073741824 c. à \$0.000000059604644775390625; de 1/2147483648 c. à \$0.0000000298023223876953125; de 1/4294967296 c. à \$0.00000001490116119384765625; de 1/8589934592 c. à \$0.000000007450580596923828125; de 1/17179869184 c. à \$0.0000000037252902984619140625; de 1/34359738368 c. à \$0.00000000186264514923095703125; de 1/68719476736 c. à \$0.000000000931322574615478515625; de 1/137438953472 c. à \$0.0000000004656612873077392578125; de 1/274877906944 c. à \$0.00000000023283064365386962890625; de 1/549755813888 c. à \$0.000000000116415321826934814453125; de 1/1099511627776 c. à \$0.0000000000582076609134674072265625; de 1/2199023255552 c. à \$0.00000000002910383045673370361328125; de 1/4398046511104 c. à \$0.000000000014551915228366851806640625; de 1/8796093022208 c. à \$0.0000000000072759576141834259033203125; de 1/17592186044416 c. à \$0.00000000000363797880709171295166015625; de 1/35184372088832 c. à \$0.000000000001818989403545856475830078125; de 1/70368744177664 c. à \$0.0000000000009094947017729282379150390625; de 1/140737488355328 c. à \$0.00000000000045474735088646411895751953125; de 1/281474976710656 c. à \$0.000000000000227373675443232059478759765625; de 1/562949953421312 c. à \$0.0000000000001136868377216160297393798828125; de 1/1125899906842624 c. à \$0.00000000000005684341886080801486968994140625; de 1/2251799813685248 c. à \$0.000000000000028421709430404007434844970703125; de 1/4503599627370496 c. à \$0.0000000000000142108547152020037174224853515625; de 1/9007199254740992 c. à \$0.0000000000000071054273576010018587112426778125; de 1/18014398509481984 c. à \$0.0000000000000035527136788005009293556213890625; de 1/36028797018963968 c. à \$0.00000000000000177635683940025046467781069453125; de 1/72057594037927936 c. à \$0.000000000000000888178419700125232338905347265625; de 1/144115188075855872 c. à \$0.0000000000000004440892098500626161694526736328125; de 1/288230376151711744 c. à \$0.0000000000000002220446049250313080847263368140625; de 1/576460752303423488 c. à \$0.00000000000000011102230246251565404236316840703125; de 1/1152921504606846976 c. à \$0.000000000000000055511151231257827021181584203515625; de 1/2305843009213693952 c. à \$0.0000000000000000277555756156289135105907921017578125; de 1/4611686018427387904 c. à \$0.00000000000000001387778780781445675529539605087890625; de 1/9223372036854775808 c. à \$0.000000000000000006938893903907228377647698025439453125; de 1/18446744073709551616 c. à \$0.0000000000000000034694469519536141888238490127197265625; de 1/36893488147419103232 c. à \$0.0000000000000000017347234759768070944411945063596328125; de 1/73786976294838206464 c. à \$0.00000000000000000086736173798840354722059725317981640625; de 1/147573952589676412928 c. à \$0.000000000000000000433680868994201773610298626599078203125; de 1/295147905179352825856 c. à \$0.000000000000000000216840434497100886805149313294540625; de 1/590295810358705651712 c. à \$0.0000000000000000001084202172485504434025746566472703125; de 1/1180591620717411303424 c. à \$0.00000000000000000005421010862427522170128732832363515625; de 1/2361183241434822606848 c. à \$0.000000000000000000027105054312137610850643664161817578125; de 1/4722366482869645213696 c. à \$0.0000000000000000000135525271560688054253218320809087890625; de 1/9444732965739290427392 c. à \$0.00000000000000000000677626357803440271266091604045439453125; de 1/18889465931478580854784 c. à \$0.000000000000000000003388131789017201355830458020227197265625; de 1/37778931862957161709568 c. à \$0.000000000000000000001694065894508600677915229010113596328125; de 1/75557863725914323419136 c. à \$0.000000000000000000000847032947254300338957614505056981640625; de 1/151115727451828646838272 c. à \$0.00000000000000000000042351647362715016947880725252849078125; de 1/302231454903657293676544 c. à \$0.000000000000000000000211758236813575008474403626124245390625; de 1/604462909807314587353088 c. à \$0.000000000000000000000105879118406787504237201813062121953125; de 1/1208925819614629174706176 c. à \$0.00000000000000000000005293955920339375211861009065311096328125; de 1/2417851639229258349412352 c. à \$0.000000000000000000000026469779601696876059305045326555481640625; de 1/4835703278458516698824704 c. à \$0.000000000000000000000013234889800848438029652522663277740703125; de 1/9671406556917033397649408 c. à \$0.0000000000000000000000066174449004242190148262613316388703515625; de 1/19342813113834066795298816 c. à \$0.00000000000000000000000330872245021210950741313066569438517578125; de 1/38685626227668133590597632 c. à \$0.000000000000000000000001654361225106105253706565328284717596328125; de 1/77371252455336267181195264 c. à \$0.0000000000000000000000008271806125530526268532826641423587981640625; de 1/154742504910672534362390528 c. à \$0.00000000000000000000000041359030627652631342664133207117939908203125; de 1/309485009821345068724781056 c. à \$0.000000000000000000000000206795153138263156713320664035896999040625; de 1/618970019642690137449562112 c. à \$0.0000000000000000000000001033975765691315783566603320179484995203125; de 1/1237940039285380274899124224 c. à \$0.000000000000000000000000051698788284565789178330166008974249765625; de 1/2475880078570760549798248448 c. à \$0.000000000000000000000000025849394142282894589165083004487124878125; de 1/4951760157141521099596496896 c. à \$0.0000000000000000000000000129246970711414472945825415022435624390625; de 1/9903520314283042199192993792 c. à \$0.00000000000000000000000000646234853557072364729127075112178103125; de 1/19807040628566084398385987584 c. à \$0.000000000000000000000000003231174267785361823614535375560890625; de 1/39614081257132168796771975168 c. à \$0.0000000000000000000000000016155871338926809118072676877804453125; de 1/79228162514264337593543950336 c. à \$0.00000000000000000000000000080779356694634045590363384389022265625; de 1/158456325028528675187087900672 c. à \$0.00000000000000000000000000040389678347317022795181692194511328125; de 1/316912650057057350374175801344 c. à \$0.00000000000000000000000000020194839173658511397590846097255640625; de 1/633825300114114700748351602688 c. à \$0.000000000000000000000000000100974195868292556987954230486278203125; de 1/1267650600228229401496703205376 c. à \$0.0000000000000000000000000000504870979341462784939771152431390625; de 1/2535301200456458802993406410752 c. à \$0.00000000000000000000000000002524354896707311424698855762156953125; de 1/5070602400912917605986812821504 c. à \$0.000000000000000000000000000012621774483536557123494278810784765625; de 1/10141204801825835211973625643008 c. à \$0.000000000000000000000000000006310887241768278561747139440539378125; de 1/20282409603651670423947251286016 c. à \$0.000000000000000000000000000003155443620884139280873569722696890625; de 1/40564819207303340847894502572032 c. à \$0.0000000000000000000000000000015777218104420696404367848613484453125; de 1/81129638414606681695789005144064 c. à \$0.00000000000000000000000000000078886090522103482021839243067222265625; de 1/162259276829213363391578010288128 c. à \$0.00000000000000000000000000000039443045261051741010919621533611328125; de 1/324518553658426726783156020576256 c. à \$0.00000000000000000000000000000019721522630525870505459810766805640625; de 1/649037107316853453566312041152512 c. à \$0.000000000000000000000000000000098607613152629352527299053834028203125; de 1/1298074214633706907132624082305024 c. à \$0.00000000000000000000000000000004930380657631467762614952691701410625; de 1/2596148429267413814265248164610048 c. à \$0.000000000000000000000000000000024651903288157338813074763458507053125; de 1/5192296858534827628530496329220096 c. à \$0.0000000000000000000000000000000123259516440786694065373817292535265625; de 1/10384593717069655257060992658440192 c. à \$0.00000000000000000000000000000000616297582203933470326869086462676328125; de 1/20769187434139310514121985316880384 c. à \$0.000000000000000000000000000000003081487911019667351633435432313381640625; de 1/41538374868278621028243970633760768 c. à \$0.00000000000000000000000000000000154074395550983367581671771616669078125; de 1/83076749736557242056487941267521536 c. à \$0.000000000000000000000000000000000770371977754916837908358858083345390625; de 1/166153499473114484112975882535043072 c. à \$0.00000000000000000000000000000000038518598887745841895417942904167265625; de 1/332306998946228968225951765070086144 c. à \$0.000000000000000000000000000000000192592994438729209477089714520836328125; de 1/664613997892457936451903530140172288 c. à \$0.0000000000000000000000000000000000962964972193646047385448572604181640625; de 1/1329227995784915872903807060280344576 c. à \$0.00000000000000000000000000000000004814824860968230236927242863020908203125; de 1/2658455991569831745807614120560689152 c. à \$0.000000000000000000000000000000000024074124304841151184636214315104540625; de 1/5316911983139663491615228241121378304 c. à \$0.0000000000000000000000000000000000120370621524205755923181071575522703125; de 1/10633823966279326983230456482242756608 c. à \$0.00000000000000000000000000000000000601853107621028779615905357877613515625; de 1/21267647932558653966460912964485513216 c. à \$0.000000000000000000000000000000000003009265538105143898079526789388078125; de 1/42535295865117307932921825928971026432 c. à \$0.0000000000000000000000000000000000015046327690525719490397633946940390625; de 1/85070591730234615865843651857942052864 c. à \$0.00000000000000000000000000000000000075231638452628597451988169734721953125; de 1/170141183460469231731687303715884105728 c. à \$0.0000000000000000000000000000000000003761581922631427987259940848673596328125; de 1/340282366920938463463374607431768211456 c. à \$0.00000000000000000000000000000000000018807909613157139936299704243367981640625; de 1/680564733841876926926749214863536422912 c. à \$0.0000000000000000000000000000000000000940395480657856996814985212168399078125; de 1/1361129467683753853853498429727072845824 c. à \$0.000000000000000000000000000000000000047019774032892849840749260608419953125; de 1/2722258935367507707706996859454145691648 c. à \$0.0000000000000000000000000000000000000235098870164464249203746303042099765625; de 1/5444517870735015415413993718908291383296 c. à \$0.00000000000000000000000000000000000001175494350822321246018731515210498828125; de 1/10889035741470030830827987437816582766592 c. à \$0.000000000000000000000000000000000000005877471754111606230093657576052494140625; de 1/21778071482940061661655974875633165533184 c. à \$0.00000000000000000000000000000000000000293873587705580311504682878802624703125; de 1/43556142965880123323311949751266331066368 c. à \$0.000000000000000000000000000000000000001469367938527901557523414394401310640625; de 1/87112285931760246646623899502532662132736 c. à \$0.000000000000000000000000000000000000000734683969263950778761707197220655328125; de 1/174224571863520493293247799005065324265472 c. à \$0.00000000000000000000000000000000000000036734198463197503893085359861032765625; de 1/348449143727040986586495598010130648530944 c. à \$0.000000000000000000000000000000000000000183670992315987519465426799305163828125; de 1/696898287454081973172991196020261297061888 c. à \$0.0000000000000000000000000000000000000000918354961579937597327133996525769140625; de 1/1393796574908163946345982392040522594123776 c. à \$0.000000000000000000000000000000000000000045917748078996879866356699826289453125; de 1/2787593149816327892691964784081045188247552 c. à \$0.0000000000000000000000000000000000000000229588740394984399331783499131447265625; de 1/5575186299632655785383929568162090376495104 c. à \$0.00000000000000000000000000000000000000001147943701974921996658917495657236328125; de 1/11150372599265311570767859136324180752990208 c. à \$0.000000000000

Adresses d'Affaires.

ARSENÉ MICHAUD,

AVOCAT.

A établi son Bureau d'affaires au

No. 2, RUE ST. LOUIS, 4. Y.

M. Michaud suivra les cours de Montagu et

de St. Jean Port Joli.

Québec, 11 sept. 1865.—la

J. B. BERTRAND & Cie.,

Entrepreneurs d'Églises, Maisons, etc.,

SANTÉ-ROCHE, RUE RICHARDSON, No. 294.

Québec, 23 août 1865.

No. 32 DR. BENDER, No. 32

MEDECIN ET CHIRURGIEN,

No. 32, Grande rue Saint-Jean,

PRÈS DE L'ÉGLISE.

LES PAUVRES GRATUITS.

Québec, 9 juin 1865.

H. BLANCHET,

CHIRURGIEN,

No. 9, RUE DU PALAIS,

Ancienne résidence de son oncle, feu

JEAN BLANCHET, Chirurgien.

R. D. Blanchet prétera une attention parti-

culière au traitement des maladies Chirurgi-

cales. Québec, 9 juin 1865.

LE DOCTEUR LA RUE

A ÉTABLI son domicile et son Bureau de con-

sultation au No. 16, rue St. Louis, 4. Y.

A. M., et de 4 h. à 7 h. P. M.

M. La Rue, 24 mai 1865.—6m

MIVILLE DE CHENE, Avocat,

TRANSPORTÉ son bureau au No. 16, RUE

DES JARDINS, Haute-Ville de Québec.

Québec, 5 mai 1865.

N. TURCOT,

HORLOGER ET BIJOUTIER,

No. 22, rue de la Montagne,

Basse-Ville.

Québec, 16 juillet 1865.

CYRILLE DUQUET HORLOGER

MAGASIN au No. 1, rue La Fabrique, Haute-Ville

de Québec, 27 sept. 1865.

BAILLAIRGÉ & PEACHY,

ARCHITECTES,

Encadrant des rues St-Jean et Sutherland, Fat-

bourg St-Jean.

Québec, 19 août.

M. G. MOUNTAIN,

41, rue St-Pierre, Basse-Ville.

Québec, 30 juin 1865.

LANE, GIBB & Cie.,

4, rue St-Antoine, Basse-Ville.

Québec, 30 juin 1865.

MAISON A LOUER.

UNE maison à trois étages, rue Hal-

dmand, n. 5, Haute-Ville. S'adres-

ser sur les lieux pour les conditions.

Québec, 4 sept. 1865.

Maison à vendre.

UNE MAISON en bois, située sur la

rue St. Genevieve, en face du 10e Ma-

son, Grange et autres Bâtiments des

sieurs constructeurs, située dans la pa-

raisse de Cécilia.

Cette terre est dans une excellente condition

et offre une chance rare à celui qui voudrait s'é-

tablir dans un endroit qui a autant d'importance

que celui de Cécilia.

S'adresser sur les lieux à

ABRAHAM PELLETIER,

Côte d'Abraham.

Québec, 23 août 1865.

TERRE A VENDRE.

LES sousignés offrent en vente une

terre de 100 arpents, située à l'Est de

la rivière de la Grande-Prairie, en face

du 10e Maison, Grange et autres Bâtiments

des constructeurs, située dans la pa-

raisse de Cécilia.

S'adresser sur les lieux à

ABRAHAM PELLETIER,

Côte d'Abraham.

Québec, 23 août 1865.

A louer,

CETTE magnifique propriété, le MA-

NOIR DES ALUËTES, située à St-

Roch des Aluëtes, avec un terrain d'en-

viron soixante-cinq (75) arpents en

suffisant pour la plus forte partie, est occupée par

des Jardins, Vergers, Etangs, Rivière, etc. Le

tout ainsi que la demeure seigneuriale et les

bâtiments qui en dépendent sont dans un ordre par-

fait.

Les commodités de toutes sortes qu'offre cette

propriété, jointes à un beau site élevé, seulement

à un arpent du fleuve et à une belle allée du

chemin de fer, en font sans contredit un des plus

belles propriétés de la plus charmante du Ca-

nada.

Possession immédiate.

S'adresser à

CIRIAC TÊTE,

Québec,

ou à

J. B. DUPUIS,

St-Roch des Aluëtes.

Québec, 27 février 1865.—n o

A vendre,

UNE BOULANGERIE de la force de 12 chevaux et

une Machine à Vapeur de la force de 10 che-

vaux. La Boulangerie se trouve maintenant sur le

quai Dickson, Ottawa, et la Machine peut être

vue au Bureau de la Gazette du Canada.

Pour les détails s'adresser à

GEORGE E. DESBARATS,

Bureau de la Gazette du Canada,

Encadrant des rues St. Anne et du Jardin.

Québec, 17 juillet 1865.

AVIS PUBLIC.

LES sousignés donnent avis au public qu'à

la suite de cette vente il y a lieu de former

une société dans la raison de FORTIN & MOREN-

Y, pour la vente d'Épicerie, de Vaiselle, de

Jouets d'enfants, etc., dans la rue Saint-Fort au

No. 12, Basse-Ville.

Leur assortiment de Marchandises en main sera

toujours considérable et bien choisi. Ils espèrent

par leur constante attention aux affaires mériter

une part du patronage public.

A. FORTIN,

A. MORENOY.

Québec, 3 mai 1865.

AVIS.

LES sousignés ont le plaisir d'annoncer que

leur assortiment de Marchandises en main sera

toujours considérable et bien choisi. Ils espèrent

par leur constante attention aux affaires mériter

une part du patronage public.

A. FORTIN,

A. MORENOY.

Québec, 3 mai 1865.

AVIS.

LES sousignés ont le plaisir d'annoncer que

leur assortiment de Marchandises en main sera

toujours considérable et bien choisi. Ils espèrent

par leur constante attention aux affaires mériter

une part du patronage public.

A. FORTIN,

A. MORENOY.

Québec, 3 mai 1865.

AVIS.

LES sousignés ont le plaisir d'annoncer que

leur assortiment de Marchandises en main sera

toujours considérable et bien choisi. Ils espèrent

par leur constante attention aux affaires mériter

une part du patronage public.

A. FORTIN,

A. MORENOY.

Québec, 3 mai 1865.

AVIS.

LES sousignés ont le plaisir d'annoncer que

leur assortiment de Marchandises en main sera

toujours considérable et bien choisi. Ils espèrent

par leur constante attention aux affaires mériter

une part du patronage public.

A. FORTIN,

A. MORENOY.

Québec, 3 mai 1865.

AVIS.

LES sousignés ont le plaisir d'annoncer que

leur assortiment de Marchandises en main sera

toujours considérable et bien choisi. Ils espèrent

par leur constante attention aux affaires mériter

une part du patronage public.

A. FORTIN,

A. MORENOY.

Québec, 3 mai 1865.

AVIS.

LES sousignés ont le plaisir d'annoncer que

leur assortiment de Marchandises en main sera

toujours considérable et bien choisi. Ils espèrent

par leur constante attention aux affaires mériter

une part du patronage public.

A. FORTIN,

A. MORENOY.

Québec, 3 mai 1865.

AVIS.

LES sousignés ont le plaisir d'annoncer que

leur assortiment de Marchandises en main sera

toujours considérable et bien choisi. Ils espèrent

par leur constante attention aux affaires mériter

une part du patronage public.

A. FORTIN,

A. MORENOY.

Québec, 3 mai 1865.

AVIS.

LES sousignés ont le plaisir d'annoncer que

leur assortiment de Marchandises en main sera

toujours considérable et bien choisi. Ils espèrent

par leur constante attention aux affaires mériter

une part du patronage public.

A. FORTIN,

A. MORENOY.

Québec, 3 mai 1865.

AVIS.

LES sousignés ont le plaisir d'annoncer que

leur assortiment de Marchandises en main sera

toujours considérable et bien choisi. Ils espèrent

par leur constante attention aux affaires mériter

une part du patronage public.

A. FORTIN,

A. MORENOY.

Québec, 3 mai 1865.

AVIS.

LES sousignés ont le plaisir d'annoncer que

leur assortiment de Marchandises en main sera

toujours considérable et bien choisi. Ils espèrent

par leur constante attention aux affaires mériter

une part du patronage public.

A. FORTIN,

A. MORENOY.

Québec, 3 mai 1865.

AVIS.

LES sousignés ont le plaisir d'annoncer que

leur assortiment de Marchandises en main sera

toujours considérable et bien choisi. Ils espèrent

par leur constante attention aux affaires mériter

une part du patronage public.

A. FORTIN,

A. MORENOY.

Québec, 3 mai 1865.

AVIS.

LES sousignés ont le plaisir d'annoncer que

leur assortiment de Marchandises en main sera

toujours considérable et bien choisi. Ils espèrent

par leur constante attention aux affaires mériter

une part du patronage public.

A. FORTIN,

A. MORENOY.

Québec, 3 mai 1865.

AVIS.

LES sousignés ont le plaisir d'annoncer que

leur assortiment de Marchandises en main sera

toujours considérable et bien choisi. Ils espèrent

par leur constante attention aux affaires mériter

une part du patronage public.

A. FORTIN,

A. MORENOY.

Québec, 3 mai 1865.

AVIS.

LES sousignés ont le plaisir d'annoncer que

leur assortiment de Marchandises en main sera

toujours considérable et bien choisi. Ils espèrent

par leur constante attention aux affaires mériter

une part du patronage public.

A. FORTIN,

A. MORENOY.

Québec, 3 mai 1865.

AVIS.

LES sousignés ont le plaisir d'annoncer que

leur assortiment de Marchandises en main sera

toujours considérable et bien choisi. Ils espèrent

par leur constante attention aux affaires mériter

une part du patronage public.

A. FORTIN,

A. MORENOY.

Québec, 3 mai 1865.

AVIS.

LES sousignés ont le plaisir d'annoncer que

leur assortiment de Marchandises en main sera

toujours considérable et bien choisi. Ils espèrent

par leur constante attention aux affaires mériter

une part du patronage public.

A. FORTIN,

A. MORENOY.

Québec, 3 mai 1865.

AVIS.

LES sousignés ont le plaisir d'annoncer que

leur assortiment de Marchandises en main sera

toujours considérable et bien choisi. Ils espèrent

par leur constante attention aux affaires mériter

une part du patronage public.

A. FORTIN,

A. MORENOY.

Québec, 3 mai 1865.

AVIS.

LES sousignés ont le plaisir d'annoncer que

leur assortiment de Marchandises en main sera

toujours considérable et bien choisi. Ils espèrent

par leur constante attention aux affaires mériter

une part du patronage public.

A. FORTIN,

A. MORENOY.

Québec, 3 mai 1865.

AVIS.

LES sousignés ont le plaisir d'annoncer que

leur assortiment de Marchandises en main sera

toujours considérable et bien choisi. Ils espèrent

par leur constante attention aux affaires mériter

une part du patronage public.

A. FORTIN,

A. MORENOY.

Québec, 3 mai 1865.

AVIS.

LES sousignés ont le plaisir d'annoncer que

leur assortiment de Marchandises en main sera

toujours considérable et bien choisi. Ils espèrent

par leur constante attention aux affaires mériter

une part du patronage public.

A. FORTIN,

A. MORENOY.

Québec, 3 mai 1865.

AVIS.

LES sousignés ont le plaisir d'annoncer que